



PROJET PEDAGOGIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS 2025-2026

Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon
Groupement d'Intérêt Public
19, avenue de Maison Blanche – 93331 Neuilly-sur-Marne CEDEX
Tél. 01 49 44 36 00 – Fax 01 49 44 36 01
www.ifits.fr
administration@ifits.fr

Table des matières

1. INTRODUCTION	2
2. LA REGLEMENTATION DE LA FORMATION	4
3. LES VALEURS ET LES CONCEPTS.....	5
4. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE.....	6
5. LA FORMATION	8
5.1. Les objectifs.....	8
5.2. Une approche par compétence	9
5.3. La formation théorique : des Unités d'Enseignement pour l'acquisition de compétences.....	11
5.4. La formation clinique	12
5.5. L'évaluation.....	14
6. DES METHODES PEDAGOGIQUES DIVERSIFIEES ET COMPLEMENTAIRES....	15
6.1. Une diversification des méthodes et des moyens	15
➤ Des cours magistraux contributifs aux savoirs :	15
➤ Des travaux pratiques, des travaux dirigés et de recherche :	16
➤ Des temps de travail personnel guidé (TPG) :	16
➤ Les analyses de pratiques professionnelles :	16
6.2. Des méthodes et des outils pédagogiques innovants	16
✓ Le E-learning	17
✓ Le projet Euro Campus de Santé Numérique (ECSN).....	17
✓ L'Apprentissage Par Simulation (APS)	18
✓ Dispositif d'apprentissage de l'application de la prescription médicale	19
6.3. Un suivi pédagogique individualisé	19
7. DES PROJETS SPECIFIQUES	20
7.1. La formation en Santé Publique : prévention et éducation à la santé	20
✓ Le service sanitaire pour les étudiants en santé	20
✓ Les actions collectives de santé publique de l'institut	21
7.2. La sensibilisation au Handicap	21
7.3. La recherche en pédagogie	22
7.4. La mobilité internationale	22
7.5. Les ateliers « Médiation »	23
8. LA VIE ETUDIANTE	23
9. ORGANISATION DES INSTANCES EN 2025-2026.....	24
10. CONCLUSION.....	24
ANNEXE N°1	1
COMPOSITION NOMINATIVE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE.....	1

ANNEXE N°2	1
ALTERNANCE COURS/STAGES	1
ANNEXE N° 3	1
OBJECTIFS PAR SEMESTRE	1
ANNEXE N° 4	3
CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE SCOLAIRE 2025-2026.....	3
ANNEXE N° 5	11
PERIODES DES SEANCES APS PAR PROMOTION.....	11

1. INTRODUCTION

L'Institut de Formation Inter-hospitalier Théodore Simon¹ (IFITS) fait partie du dispositif de formation sanitaire de la région Ile de France. Il est situé à Neuilly-sur-Marne en Seine Saint-Denis, à la limite du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne. Il accueille près de 1000 étudiants/élèves et, à ce titre, il représente le plus important institut de formation francilien, hors Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

L'IFITS fêtera en 2026 ses 80 ans d'expérience dans le domaine de la formation des personnels paramédicaux. Il propose des formations adaptées aux différents niveaux de qualifications allant de niveau 3 à 7 (Infirmiers, Infirmiers anesthésistes, Infirmiers en Pratique Avancée mention Psychiatrie et Santé Mentale, Aides-soignants, Auxiliaires de puériculture, Ambulanciers). Il participe à la formation d'Accompagnant Educatif et Social (AES) en partenariat avec l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux (IRTS) de Neuilly-sur Marne. Il déploie un programme de formations continues sur mesure en fonction des demandes extérieures.

L'IFITS s'inscrit dans la continuité de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de l'Etablissement Public de Santé (EPS) de Maison Blanche, créé en 1946 par le Docteur Théodore Simon, et de celui du Centre Hospitalier Intercommunal (CHI) Le Raincy-Montfermeil, créé en 1942 par La Croix Rouge, à la suite de leur fusion en 1997.

Il a pour statut juridique un Groupement d'Intérêt Public (GIP) constitué entre les deux hôpitaux fondateurs (EPS Maison Blanche et CHI Le Raincy-Montfermeil). C'est un établissement public doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Il fonctionne avec une Assemblée Générale et un Conseil d'Administration où siègent des représentants de chacun des deux hôpitaux fondateurs, désignés au sein de leur Conseil de Service respectif. Son budget est constitué de la subvention du Conseil Régional d'Ile de France² et de recettes propres à l'institut.

Le centre de documentation, agrandi en 2024, offre aux apprenants un lieu d'accès aux ouvrages scientifiques dans un environnement propice à l'apprentissage. Ce centre vient s'ajouter aux locaux récemment adaptés aux pratiques pédagogiques innovantes, afin d'améliorer les conditions d'enseignement, d'optimiser l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et de répondre aux nouvelles normes de sécurité incendie.

Aujourd'hui, l'IFITS est amené à collaborer avec le Groupement Hospitalier Territoire (GHT) Grand Paris Nord Est³ dont le GHI Le Raincy-Montfermeil est l'établissement support et avec le Groupement Hospitalier Universitaire (GHU) Paris Psychiatrie & NeuroSciences⁴.

Dans le cadre de ses missions, l'IFITS a pour objectif l'excellence dans le domaine de l'enseignement, l'innovation pédagogique et l'ouverture sur les autres et sur le monde. A ce titre, son projet stratégique est notamment axé sur l'adaptation et l'amélioration continue de la qualité de son offre de formation, le développement de l'interprofessionnalité, la recherche, et l'ouverture sur son environnement local, régional et international.

Le projet pédagogique de l'IFSI prend en compte l'ensemble des évolutions et les enjeux du monde de la santé. Il s'inscrit dans les orientations du projet régional de santé et du schéma

¹ Docteur Théodore Simon : médecin psychiatre et professeur aux écoles normales d'instituteurs de la Seine.

² LOI n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

³Le Groupement Hospitalier de Territoire 93 Est est constitué par le GHI Le Raincy Montfermeil, le Centre Hospitalier André Grégoire de Montreuil et le Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger d'Aulnay- sous- Bois

⁴ Le Groupement Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie et Neurosciences est issu de la fusion des hôpitaux Maison Blanche, Sainte-Anne et Perray Vaucuse

régional des formations sanitaires et ainsi que dans le respect de la réglementation de la formation.

Il s'appuie sur le projet d'établissement 2023-2028 de l'IFITS, projet qui *« met un point d'honneur à développer un environnement favorable à l'apprentissage et à la professionnalisation des apprenants en collaboration avec les milieux professionnels. Sa finalité réside dans la réalisation du projet professionnel des apprenants tout en se préoccupant de leur bien-être et de leur qualité de vie. Il veille à réunir les conditions nécessaires à l'exercice des équipes pédagogiques et des personnels administratifs et logistiques dont la contribution est indispensable à l'atteinte des objectifs dans un climat bienveillant »*⁵.

Le projet pédagogique s'articule autour de la construction du parcours de l'apprenant et de la mise en œuvre du dispositif de formation par l'équipe pédagogique. Il se réfère aux différents textes régissant la formation et l'exercice professionnel. Il est évolutif au regard des modifications de la législation, des modalités d'enseignement et des innovations pédagogiques. Les méthodes pédagogiques évoluent et l'usage du numérique est renforcé pour permettre de dispenser certains enseignements en distanciel. Il est le reflet du travail de l'équipe pédagogique et s'inscrit dans la continuité du projet de l'année précédente.

Le projet d'établissement 2023-2028 met également en évidence l'importance du *« renforcement de l'ancrage universitaire des formations de niveau Licence et Master ainsi que la réingénierie de l'ensemble des formations paramédicales (...) permettant le développement des passerelles entre les filières »*⁵. Ce renforcement est effectif avec l'UFR SMBH⁶ de l'Université Sorbonne Paris Nord, avec qui l'IFITS collabore depuis 2009 sur le dispositif de formation infirmier.

Le projet pédagogique s'appuie sur des valeurs et des concepts de référence dans les domaines du soin et de la pédagogie. Ainsi, il participe à la cohérence du processus de professionnalisation. Les orientations et les choix pédagogiques s'inscrivent dans une logique d'action cohérente avec les évolutions du monde de la santé qui subit de multiples transitions telles que :

- ✓ La transition démographique avec le vieillissement de la population,
- ✓ La transition épidémiologique avec l'augmentation des maladies chroniques et des poly- pathologies,
- ✓ La transition technologique avec l'avènement de nouveaux outils numériques,
- ✓ La transition professionnelle avec l'émergence de nouveaux modes d'exercice liés notamment au développement des prises en charge en ambulatoire et de la télésanté,
- ✓ La transition démocratique avec une évolution de la place et de la parole de l'utilisateur.

Ces changements génèrent des prises en soins de plus en plus spécifiques et complexes, et exigent le développement de compétences solides dans les dimensions préventive et curative des soins dans le domaine de l'accompagnement, notamment auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes souffrant de maladies chroniques.

Les professionnels de santé de demain devront connaître et comprendre ce paysage évolutif de la santé, afin de mieux adapter leur rôle et leur place dans cette organisation. Selon le Cadre d'Orientation Stratégique (COS) du Projet Régional de Santé (PRS) Ile-De-France, 2023-2028, le pouvoir d'agir des citoyens sur les thématiques de la santé est renforcé via notamment la promotion de la santé et la prévention. Les dispositifs de coordination des parcours de santé et de filière de soins se poursuivent, ce qui accroît le leadership des

⁵ Projet d'établissement de l'IFITS, p.3

⁶ Unité de Formation et de Recherche en Santé Médecine et Biologie Humaine

infirmiers de demain. Ils devront ainsi acquérir les compétences nécessaires pour adapter les prises en charge pluridisciplinaires et coordonnées et dont les conditions évoluent, incluant désormais l'usage du numérique comme outil d'accompagnement. Ils seront amenés toujours plus à exercer en pluriprofessionnalité au sein de structures ambulatoires, de réseaux de soins, de centres de santé ou de maisons de santé.

Il est donc essentiel de préparer nos futurs professionnels à ce monde de demain, pour permettre de répondre aux besoins de santé de la population. Selon le COS 2023-2028 : « *Les Ressources humaines en santé (RHS) demeurent un sujet d'attention prioritaire pour l'Agence Régionale de Santé Île-de-France au regard des tensions que subissent les soins de ville et les établissements (tant dans le secteur sanitaire que dans le secteur médico-social), tensions qui fragilisent aujourd'hui l'offre de soins et d'accompagnement* ». Parmi les solutions proposées : « *Les solutions pour garantir l'accès aux soins devront s'appuyer sur les **formations des filières paramédicales** ou éducatives, qui permettent de disposer de professionnels supplémentaires plus rapidement que pour les professions médicales* ».

Le projet s'intègre dans le processus d'universitarisation de la formation infirmière, initié en 2009, qui a conduit d'une part au conventionnement avec l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN) pour la mise en œuvre des unités d'enseignement académiques et d'autre part au déploiement de nouvelles pratiques et réglementations en lien avec les préconisations issues de la grande conférence de la santé du 11 février 2016 notamment en termes de gouvernance des instituts, de sélection des candidats, de pratiques pédagogiques innovantes (outils numériques et apprentissage par simulation) et de vie étudiante. Il s'intègre dans la perspective de l'évolution de l'intégration universitaire qui sont précisées dans les conclusions de la mission Ammirati⁷.

2. LA REGLEMENTATION DE LA FORMATION

Le projet pédagogique est construit en conformité avec :

- ✓ L'arrêté du 21 avril 2007 modifié notamment par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- ✓ Le référentiel de formation⁸, régi par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI). Ce référentiel s'appuie sur les référentiels d'activités⁹ et de compétences¹⁰ du métier d'infirmier diplômé d'Etat. Depuis l'entrée de la formation infirmière en 2009 dans l'architecture européenne du processus Licence, Master, Doctorat (LMD) des études de l'enseignement supérieur¹¹, les étudiants en soins infirmiers se voient délivrer le grade de licence conjointement au diplôme d'Etat. A ce titre, l'institut a conventionné avec l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN) pour l'enseignement et l'évaluation des unités d'enseignement académiques dites « contributives » aux savoirs infirmiers. La mise en œuvre réglementaire du Service Sanitaire¹² a constitué une opportunité pour construire des espaces de formation en interprofessionnalité à l'attention des étudiants en santé en partenariat avec l'USPN.

⁷ C. Ammirati, Missions sur l'universitarisation des professions paramédicales

⁸ Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009

⁹ Annexe I de l'arrêté du 31 juillet 2009

¹⁰ Annexe II de l'arrêté du 31 juillet 2009

¹¹ Accords de Bologne / Prague / Berlin relatif à l'harmonisation des structures d'études en Europe

¹² Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

L'arrêté du 10 novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé initie le développement des compétences numériques pour les futurs professionnels en formation initiale. La formation se décline en cinq domaines de connaissances et compétences :

- ✓ Les données de santé
- ✓ La cybersécurité en santé
- ✓ La communication en santé
- ✓ Les outils numériques en santé
- ✓ La télésanté

3. LES VALEURS ET LES CONCEPTS

Le projet pédagogique de l'institut est ancré dans une philosophie qui a pour ambition de placer l'étudiant au centre du dispositif de formation afin de l'accompagner dans la réussite de son processus de professionnalisation et de sa construction identitaire.

A cet effet, sa déclinaison s'appuie sur des valeurs fortes guidant les pratiques pédagogiques afin d'accompagner l'étudiant dans un parcours de formation individualisé et dans l'acquisition progressive des compétences exigées pour l'exercice de la profession :

- ✓ **Des valeurs humanistes** telles que le respect, la bienveillance, la reconnaissance de l'autre dans sa différence, le droit à la dignité, l'altruisme, l'écoute et l'empathie.
- ✓ **Des valeurs professionnelles** telles que l'engagement, la responsabilité, l'honnêteté, l'éthique, le respect des règles déontologiques et le sens du travail en équipe.
- ✓ **Une pédagogie de la réussite** en établissant une relation pédagogique fondée sur la confiance, l'écoute, la compréhension de l'étudiant. Elle se construit en prenant en compte ses intérêts, ses motivations, son vécu individuel et son projet. Dans ce cadre, le formateur est un facilitateur du processus d'apprentissage de l'étudiant.
- ✓ **Une pédagogie interactive** centrée sur l'apprenant pour le rendre acteur de ses apprentissages en priorisant sa réflexivité, sa remise en question et sa curiosité intellectuelle.
- ✓ **Un connectivisme** au service de la pédagogie, pour optimiser les conditions d'apprentissage des apprenants.

La formation est conçue autour de concepts fondamentaux guidant l'apprentissage clinique. Pour cela, il est essentiel que l'étudiant s'approprie les concepts de l'Homme, de la santé, de la maladie, du soin pour guider sa réflexion et sa pratique professionnelle.

- ✓ **L'Homme** : être unique et indivisible avec des besoins physiologiques, psychologiques, sociaux, environnementaux, culturels et spirituels. En perpétuelle interaction avec son environnement, il est capable de s'adapter en utilisant son potentiel pour tendre vers l'autonomie. C'est un être libre et responsable.
- ✓ **La santé** : « [...] état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité¹³ », complétée par la définition suivante : « la santé est un droit fondamental de l'être humain et un facteur indispensable au développement social.¹⁴
- ✓ **La maladie** : le terme de maladie est davantage considéré comme « un état indésirable vécu par un sujet¹⁵ » en raison d'une inadaptation sociale, d'une rupture de

¹³ Préambule, Constitution de l'organisation Mondiale de la santé, signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats

¹⁴ Organisation Mondiale de la Santé, Déclaration de Jakarta, 1997

¹⁵ Elodie Giroux, Après Canguilhem : définir la santé et la maladie, 2010

l'équilibre du corps sur le plan physique et/ou psychique. En effet, pour l'équipe pédagogique **l'infirmier (e)** est un acteur engagé du système de santé qui dispense des soins dans le respect de la personne humaine et des règles de bonnes pratiques. Il est capable de questionnement éthique et déontologique. Il possède des compétences qui s'appuient sur des valeurs. Il fait preuve d'autonomie, de responsabilité et témoigne d'un réel positionnement professionnel dans ses activités de soignant. L'infirmier, en faisant preuve d'une réflexivité constante dans les situations de soins qu'il rencontre, améliore sa pratique professionnelle.

Selon la conception de l'équipe, les **soins infirmiers** ont pour objectif d'accompagner de manière individualisée les personnes malades ou en santé. Ils permettent de concourir au maintien ou au retour en santé, à l'adaptation à un nouvel état, à l'apaisement de la souffrance, à l'assistance en fin de vie et permettent d'accompagner les personnes qui n'ont plus la force ou les capacités pour rester en santé. La philosophie de la formation se réfère au concept du **prendre soin** qui représente cette attention portée à l'autre en vue de lui venir en aide. En référence à Walter Hesbeen : « *Prendre soin est un art, il s'agit de l'art du thérapeute, celui qui réussit à combiner des éléments de connaissance, d'habilité, de savoir-être, d'intuition qui vont permettre de venir en aide à quelqu'un, dans sa situation singulière.*¹⁶ »

4. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

L'équipe pédagogique est composée de formateurs titulaires du Diplôme d'Etat Infirmier, dont certains sont titulaires d'un master soit en Sciences de l'Education soit en formation pour adulte. Les expériences professionnelles sont diversifiées et complémentaires dans les champs de la santé publique, la psychiatrie, la médecine, la chirurgie, la gériatrie, la réanimation, les urgences ou encore la petite enfance.

Ils accompagnent l'étudiant dans sa démarche d'apprentissage et son développement personnel. Ils transmettent des savoirs, donnent du sens aux situations de soins et favorisent l'analyse des pratiques permettant la construction identitaire de l'étudiant et le développement de ses capacités à s'adapter et à être autonome dans son exercice professionnel futur.

Ils se positionnent dans un partage de savoirs, veillent à l'évolution des pratiques et des dispositifs d'apprentissage basant leur travail pédagogique sur une approche par compétence, par la réflexivité et par la recherche.

L'institut soutient une démarche forte de développement des compétences des formateurs en lien avec les exigences réglementaires d'une formation de qualité relevant de l'enseignement supérieur. Chaque année un à deux formateurs sont inscrits à une formation universitaire à type de Master ou de Diplôme Universitaire (DU). Une majorité de formateurs est également formée ou en cours de formation à la méthode pédagogique d'Apprentissage Par Simulation (APS) et de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU).

Des formations continues ou des conférences sont régulièrement proposées aux formateurs afin de garantir le maintien et l'actualisation de leurs compétences.

Une collaboration étroite est établie entre la direction (assurée par le directeur de l'IFITS et l'adjointe au directeur), les coordinatrices pédagogiques et le secrétariat pédagogique et administratif pour garantir une gestion rigoureuse des dossiers des étudiants et leur suivi administratif.

¹⁶ W. Hesbeen, *Prendre soin à l'hôpital : Inscrire le soin infirmier dans une perspective soignante*, p.8-9

En termes d'organisation, l'adjointe au directeur/responsable pédagogique est garante de la qualité de la mise en œuvre du dispositif de formation et de l'application des orientations du projet de formation sur l'ensemble des trois promotions de la formation infirmière.

Une coordinatrice pédagogique par promotion de 200 à 230 étudiants, assure la mise en œuvre du dispositif pédagogique en adéquation avec les orientations de l'institut sur le projet de formation. Elle est garante de la qualité de l'accompagnement pédagogique des étudiants de la promotion concernée, en collaboration avec un groupe de formateurs. Ils se réunissent régulièrement pour analyser les situations pédagogiques des étudiants.

Parmi les trois coordinatrices pédagogiques :

- Deux assurent l'ordonnancement et la mise en œuvre de l'enseignement théorique. Elles animent des réunions semestrielles dédiées à la validation des projets pédagogiques de chaque Unité d'Enseignement (UE) et à la planification des enseignements,
- Une assure l'ordonnancement et la mise en œuvre de l'enseignement clinique. Elle organise la mise en stage de l'ensemble des étudiants de la filière infirmière, en collaboration avec les formateurs référents de suivi pédagogique et les secrétaires pédagogiques.

L'ensemble des formateurs assure la construction et la mise en œuvre des projets d'enseignements des UE. Ils animent les Travaux Dirigés, Cours Magistraux, Travaux Pratiques et autres activités pédagogiques auprès des trois promotions.

Les trois secrétaires pédagogiques sont les interlocutrices privilégiées des étudiants. Chacune suit une promotion pendant les trois années de formation en lien avec la responsable pédagogique, les coordinateurs pédagogiques, et les formateurs « référents de suivis pédagogiques ». Leurs missions consistent à gérer les dossiers administratifs et pédagogiques des étudiants, à participer aux instances et à organiser la présentation au jury final du diplôme d'Etat. Elles collaborent avec une secrétaire administrative chargée du suivi administratif et financier des étudiants.

Un poste de secrétaire de stage est créé à la rentrée 2025 en vue d'assurer la gestion administrative et logistique des affectations d'étudiants en stage sur l'ensemble des trois promotions, en collaboration étroite avec la coordinatrice de l'enseignement clinique.

La responsable pédagogique organise et anime mensuellement des réunions plénières pédagogiques, en collaboration avec les coordinatrices pédagogiques. Les sujets abordés concernent les orientations pédagogiques de l'institut.

Deux documentalistes diplômées gèrent et animent l'activité du centre de documentation. Elles participent aux activités pédagogiques, en intervenant auprès des étudiants notamment sur la méthodologie de recherche documentaire et en mettant à disposition des étudiants et de l'équipe pédagogique différents documents écrits et/ou électroniques indispensables à la formation. Elles assurent une veille documentaire permettant l'actualisation permanente des connaissances de l'équipe pédagogique et des étudiants. Elles contribuent également à la gestion de la communication interne et externe de l'institut.

Une équipe d'intendance et informatique met à disposition des équipements logistiques et informatiques performants, contribuant au maintien de la qualité de l'accueil des étudiants et de leurs conditions d'apprentissages.

L'équipe pédagogique est organisée selon le tableau suivant :

1 Directeur des Soins				1 ETP
1 Adjointe au directeur / Responsable pédagogique				1 ETP
1 Coordinatrice pédagogique de l'enseignement clinique	1 Coordinatrice pédagogique de l'enseignement clinique	1 coordinatrice de l'enseignement clinique		
1 secrétaire pédagogique	1 secrétaire pédagogique	1 secrétaire pédagogique	1 secrétaire pédagogique	
Promotion 1^{ère} année	Promotion 2^{ème} année	Promotion 3^{ème} année		
Formateurs				26 ETP
1 secrétaire administrative à 50%				0,5 ETP
2 Documentalistes (pour l'ensemble de l'IFITS)				

La composition nominative de l'équipe pédagogique est jointe en **Annexe 1**.

5. LA FORMATION

La programmation des trois années de formation s'articule autour d'une alternance entre la théorie et la clinique, réparties en six semestres de vingt semaines chacun équivalent à 4200 heures, elle est jointe en **Annexe 2**.

5.1. Les objectifs

L'objectif global poursuivi par l'équipe pédagogique est de permettre à l'étudiant de devenir un professionnel **compétent, réflexif, autonome et responsable** avec **le sens de l'engagement** essentiel à l'exercice de la profession d'infirmière. De plus, il paraît fondamental de développer chez l'étudiant **une approche humaniste et relationnelle** pour lui permettre d'interagir avec la personne soignée et son entourage en tenant compte de l'expérience vécue, des priorités, des besoins et des préoccupations exprimées en référence aux valeurs et à l'éthique de la profession.

La formation doit permettre à l'étudiant de :

- ✓ Acquérir et utiliser les connaissances professionnelles à caractère général, scientifique et technique.
- ✓ Acquérir les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la pratique soignante.
- ✓ S'intégrer dans les différents secteurs de soins et de santé.
- ✓ Suivre l'évolution des pratiques professionnelles par l'actualisation de ses connaissances en s'appuyant sur la littérature scientifique et sur les données probantes issues de la recherche.
- ✓ Analyser sa pratique professionnelle.
- ✓ S'initier à la méthodologie de la recherche au regard des enjeux de qualité et de sécurité des soins.

5.2. Une approche par compétence

La formation vise l'acquisition progressive par l'étudiant de l'ensemble des éléments des compétences attendues pour l'exercice professionnel infirmier « *pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.*¹⁷ ».

Les 10 compétences du référentiel métier sont les suivantes :

Compétence 1	Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
Compétence 2	Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
Compétence 3	Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
Compétence 4	Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique
Compétence 5	Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
Compétence 6	Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
Compétence 7	Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
Compétence 8	Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
Compétence 9	Organiser, coordonner les interventions soignantes
Compétence 10	Informar, former des professionnels et des personnes en formation

Pour cerner et comprendre le concept de compétence il est important de s'appuyer sur différentes définitions. Une compétence est « *un savoir-agir complexe reposant sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations* » (Tardif, 2006, p.22).¹⁸

C'est également « *la prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté [...]. La compétence est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances [...] la faculté à mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines de responsabilité* »¹⁹. (Zarifian, 2001, pp 64-69)

Selon le parlement européen, la compétence est « *la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilité et d'autonomie* »²⁰.

Ces définitions génériques de la compétence sont déclinées au regard des spécificités de chaque profession. S'agissant des infirmiers cette déclinaison s'opère en mobilisant les fondamentaux en sciences infirmières.

¹⁷ Référentiel de formation, Annexe III de l'Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié relatif au DEI,

¹⁸ Poumay, M., Tardif, J., Georges, F., & Scallon, G. (2017). *Organiser la formation à partir des compétences : un pari gagnant pour l'apprentissage dans le supérieur*. De Boeck supérieur.

¹⁹ Zarifian P., *Objectif Compétence, Pour une nouvelle logique*, 2001, pp. 64-69

²⁰ Recommandations du Parlement européen et du Conseil établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de sa vie. Bruxelles, 29/01/08)

La formation conçue avec une approche par compétence s'appuie sur le principe de l'alternance intégrative, caractérisée par une succession de périodes théoriques et de périodes clinique où s'élaborent les interactions entre les apprentissages, facteurs déterminants du processus intégratif. Ainsi, l'alternance mise en place dans notre formation professionnalisante vise le développement de compétences professionnelles par l'intermédiaire du partenariat entre l'institut de formation et les établissements de santé au sein desquels sont organisés les stages encadrés par un dispositif de tutorat.

L'approche pédagogique par compétence implique donc un recentrage sur le cœur du métier, la clinique infirmière. Cette logique repose sur trois paliers d'apprentissage : **comprendre, agir et transférer**.²¹ L'étudiant doit acquérir les savoirs et savoir-faire pour « **comprendre** » les situations de soin. Il doit « **agir** » en mobilisant de façon pertinente ses connaissances. Il doit également conceptualiser et acquérir la capacité de « **transférer** » ses acquis dans des situations nouvelles et diversifiées.

Ce principe d'alternance intégrative relève de la combinaison des logiques de plusieurs acteurs :

- L'étudiant que nous considérons en tant qu'individu unique, acteur et auteur de son projet. En effet, l'apprentissage demeure un acte volontaire qui nécessite **l'engagement** de la personne en formation qui, progressivement, va adopter une posture **réflexive, responsable** et **autonome** vis-à-vis de la construction de son apprentissage et des compétences professionnelles attendues.
- Le formateur qui s'appuie sur une stratégie pédagogique de construction des savoirs en situation(s). Il accompagne l'étudiant dans l'acquisition des connaissances et le raisonnement clinique en favorisant son sens de l'observation et de l'analyse ainsi que sa réflexivité. Il le guide pour développer ses capacités à mobiliser et à transférer ses savoirs dans les différentes situations de soins.
- Les professionnels des lieux de soins qui accompagnent l'étudiant dans sa formation clinique pour lui permettre d'acquérir progressivement une façon de plus en plus autonome d'exercer son futur métier²². Ainsi, chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité au quotidien.

L'ensemble de l'équipe pédagogique, dans une volonté d'amélioration de ses pratiques, a choisi d'engager collectivement une réflexion approfondie du concept d'approche par compétence. Les objectifs visés étaient de réactualiser le projet pédagogique et d'harmoniser les pratiques sur l'approche pédagogique du raisonnement clinique.

L'équipe a été dans un premier temps, accompagnée par le Laboratoire de soutien aux Synergies Education-Technologie (LabSET) de l'Université de Liège en Belgique, entre novembre 2021 et le premier semestre 2023.

En 2024, cette réflexion s'est poursuivie avec C. DEBOUT, docteur en épistémologie et philosophie des sciences. Des séminaires ont été ainsi organisés pour formaliser cette réactualisation de l'approche par compétence, en travaillant sur le raisonnement clinique, le leadership infirmier et la pratique fondée sur les données probantes.

²¹ Référentiel de formation, Annexe III de l'Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié relatif au DEI

²² Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, Annexe III du référentiel de formation

Ces travaux ont repris en septembre 2025 avec C. DEBOUT avec une réflexion collégiale sur les courants de pensée infirmière.

5.3. La formation théorique : des Unités d'Enseignement pour l'acquisition de compétences

La formation théorique contribue à l'acquisition des ressources nécessaires au développement des compétences et repose sur l'articulation des Unités d'Enseignement dont chacune comporte :

- Des objectifs de formation et des éléments de contenus
- Des durées et des modalités pédagogiques définies par le référentiel de formation
- Des modalités et des critères d'évaluation

Chaque UE est conçue et coordonnée par deux à trois formateurs référents.

Les coordinatrices pédagogiques de l'enseignement théorique sont responsables de l'articulation des séquences pédagogiques, de la pertinence des contenus et de l'élaboration des évaluations. Chaque projet d'UE est présenté en réunion de semestre afin de maintenir une cohérence qui permette à l'étudiant d'acquérir progressivement les compétences tout au long de sa formation.

Un bilan de satisfaction des étudiants et des formateurs est réalisé chaque année pour permettre, à partir d'une analyse objectivée, de réajuster les projets des UE.

Selon le référentiel de formation les semestres comportent :

- ✓ **Des UE dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs infirmiers**, coconstruites en partenariat avec l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN) à laquelle est adossé l'institut. En collaboration avec les six Instituts de formation rattachés à l'USPN (IFSI Louise COUVE, IFSI Robert BALLANGER, IFSI Ville Evrard, IFSI Delafontaine, IFSI Avicenne/Jean Verdier), le partenariat s'établit autour de la réflexion, de la conception et de la validation de chaque unité académique. Les projets d'UE sont élaborés collectivement avec des universitaires experts. Les partiels des UE 2.1, 2.2 du semestre 1, 2.5 du semestre 3, 2.7 du semestre 4 sont conçus collégialement entre les IFSI et l'Université. Pour les autres UE académiques, chaque institut construit les sujets d'évaluation à partir d'une banque de questions validées par les universitaires et partagées entre tous les instituts.
Des réunions d'interface entre les experts universitaires et les IFSI sont organisées au cours de l'année dans l'objectif de définir les modalités des projets des unités académiques et les réajustements à apporter aux contenus.
- ✓ **Des unités d'enseignement de savoirs constitutifs des compétences infirmières**, basées sur le raisonnement clinique, l'organisation du travail, l'encadrement des professionnels du soin, la promotion de la santé, l'initiation à la démarche de recherche, les soins infirmiers de confort et de bien-être, relationnels ou encore thérapeutiques.
- ✓ **Des unités d'intégration des savoirs et leur mobilisation en situation de soin** pour permettre à l'étudiant d'analyser, de donner du sens à son expérience en stage et d'adopter la posture soignante attendue au regard des compétences à acquérir.

- ✓ **Des unités optionnelles** déclinées en troisième année qui ont la particularité de permettre à l'étudiant de mener une réflexion approfondie de l'exercice infirmier sur un thème donné. Le projet pour l'année scolaire 2025-2026 propose huit thématiques :
 - ✓ Violence intra familiale
 - ✓ Psychiatrie et santé mentale
 - ✓ Gériatrie
 - ✓ Douleurs chroniques et thérapies alternatives
 - ✓ Education thérapeutique
 - ✓ Cultures et soins
 - ✓ Pédiatrie
 - ✓ Réanimation et soins critiques

5.4. La formation clinique

Le stage représente un espace d'apprentissage essentiel pour l'acquisition des compétences professionnelles. En effet, le référentiel de formation indique que *« pendant les temps de stage, l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des patients, il se forme en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations (...). L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qui l'aide à mesurer sa progression »*²³.

Les stages ont une durée de 60 semaines soit 2100 heures pour les trois années de formation. L'organisation des stages est également établie par le référentiel de formation ainsi que leurs typologies. L'étudiant doit avoir réalisé au cours de ses 3 années de formation les quatre familles de stage suivantes :

- **Les soins de courte durée** : l'étudiant s'adresse à des personnes accueillies lors de la phase aiguë d'une pathologie et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.
- **Les soins en santé mentale et psychiatrie** : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie.
- **Les soins de longue durée et les soins médicaux de réadaptation** : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion ou une surveillance constante et des soins en hébergement.
- **Les soins individuels et collectifs sur lieux de vie** : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école...).

Sur le plan des apprentissages, l'équipe pédagogique a défini les objectifs à atteindre, selon un niveau d'exigence semestriel, joints en **Annexe 3**. Ils doivent permettre une acquisition de compétences basée sur un processus de progression. Ces objectifs constituent un guide pour que l'étudiant se situe dans ses acquis et pour guider le tuteur dans son accompagnement.

²³ Référentiel de formation annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au DEI modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014

L'organisation de la formation clinique ainsi que la diversité de l'offre et le volume de places de stage sur un territoire constituent un enjeu majeur pour la qualité de la professionnalisation des étudiants et pour les futurs recruteurs. Le dispositif doit s'inscrire dans une politique de stage concertée sur le territoire comme l'a recommandé en 2014 la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) : « *Il ne peut ainsi y avoir de formation sans politique de stage [...] Un des enjeux de cette politique est de favoriser l'attractivité des futurs professionnels pour le territoire de santé et pour les structures d'accueil en stage. [...] Elle vise à garantir l'équité entre étudiants, en passant d'une logique de gestion par IFSI à une logique de mutualisation, de partage et de coopération au sein d'un territoire* »²⁴.

L'institut a été sollicité par le GHT Grand Paris Nord-Est pour piloter le projet d'une politique de stage harmonisée sur le territoire en partenariat avec l'IFSI de Robert Ballanger, seul institut appartenant au GHT.

En effet, le décret du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire précise que : « *La convention constitutive prévoit les modalités retenues pour assurer la coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale, notamment en matière de gouvernance des instituts et écoles, de mutualisation des projets pédagogiques, de mise en commun de ressources pédagogiques et de locaux, de politique de stages.* ».

Le choix de prioriser la réflexion autour d'une politique de stage partagée sur le territoire s'inscrit en cohérence avec l'axe 4 du Projet de Soins Partagé du GHT Grand Paris Nord-Est à savoir : « **Accompagner et favoriser l'évolution des métiers et des compétences** ».

Cet axe prévoit notamment de proposer des parcours qualifiants et d'accompagner et de favoriser l'évolution des compétences.

Au regard d'une culture de partage, d'une volonté de collaborer et de problématiques communes, les instituts de formation de Ville Evrard, de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon et le Centre de Formation Louise Couvé (deux instituts de secteur privé à but non lucratif du département de Seine Saint Denis) ont rejoint le projet débuté en novembre 2017. Ce partenariat élargi s'inscrit dans les recommandations de l'ARS en la matière : « *la réflexion sur le projet pédagogique de territoire doit intégrer les instituts de formation qui ne sont pas implantés dans le GHT, tels que les instituts de formation de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, ceux relevant de l'Education nationale ou du secteur privé.* »²⁵

La déclinaison d'une politique de stage commune sur le territoire constitue une véritable opportunité afin de pouvoir répondre à des enjeux stratégiques, sociaux et pédagogiques tels que :

- ✓ L'adéquation de la formation aux évolutions des besoins en compétence.
- ✓ Le développement de la coopération au sein du GHT et des établissements associés au bénéfice de la formation clinique des étudiants.
- ✓ L'amélioration de la qualité de la professionnalisation des étudiants par une offre de parcours de stage qualifiants.
- ✓ La garantie de l'équité entre les étudiants du territoire par l'optimisation du potentiel de stages.

La politique de stage se décline selon les axes prioritaires suivants :

- ✓ Le renforcement des liens entre les instituts et les établissements.

²⁴ Instruction DGOS/RH1 no 2014-369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.

²⁵ Guide ARS projet pédagogique de territoire, p.3

- ✓ Le développement d'une organisation apprenante (parcours de stage qualifiant, par filière, en fonction du parcours des patients).
- ✓ La professionnalisation de la fonction de tuteur.
- ✓ La définition du rôle des différents acteurs participant à l'apprentissage clinique de l'étudiant.
- ✓ Le recensement des ressources des établissements et des besoins des IFSI.
- ✓ L'harmonisation des outils et leur mise à disposition au sein du territoire.

Malgré la crise sanitaire qui a considérablement impacté l'avancée des groupes de travail, la mise en œuvre des objectifs et le déploiement des outils au sein des services de soins ont débuté sur l'année scolaire 2021-2022 et se poursuivent aujourd'hui. Dans ce cadre, le référent de la politique de stage sur le GHT et le référent de cette politique pour les instituts de formation du territoire sont chargés de coordonner cette mise en œuvre qui progresse de façon dynamique avec un réel investissement de l'ensemble des partenaires.

5.5. L'évaluation

Le diplôme d'Etat s'obtient avec 180 crédits européens ou ECTS (European Credits Transfer System) correspondant à l'acquisition des 10 compétences définies dans le référentiel :

- ✓ 120 ECTS pour les UE et les Unités d'Intégration (UI). Des compensations de notes s'opèrent entre certaines unités d'un même semestre.
- ✓ 60 ECTS pour la formation clinique en stage. La validation du stage s'obtient après avoir réalisé la totalité du stage (au moins 80% du temps de présence) et après avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requis dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

Les évaluations sont réalisées majoritairement en fin de semestre, certaines sont programmées de manière anticipée. Elles peuvent être individuelles ou collectives, écrites, orales ou en situations simulées.

Chaque sujet de partiel est validé en amont par un comité de relecture, composé d'un coordinateur pédagogique, d'au moins deux formateurs dont un est référent de l'UE concernée.

Les objectifs de ce comité sont :

- ✓ De vérifier la concordance entre les questions posées, les contenus enseignés, les objectifs d'apprentissage et les attendus du référentiel de formation.
- ✓ D'apporter une critique constructive sur l'évaluation et sa proposition de correction.
- ✓ De réfléchir sur les liens faits avec les principes d'évaluation établis en équipe pédagogique et le niveau d'exigence d'un futur professionnel.
- ✓ De s'assurer de la diversité des situations de soins à analyser.

Pour les UE universitaires, les Questions à Choix Multiples (QCM) et Questions à Choix Simples (QCS) sont validées lors des réunions Inter Instituts du groupement universitaire par les membres référents des UE concernées. Ces questions sont rassemblées dans une banque de données commune aux IFSI du groupement, à partir de laquelle chaque institut construit son sujet d'évaluation.

Une organisation différente a été initiée sur l'année scolaire 2023-2024 et se poursuit depuis, pour les partiels des UE 2.1 et 2.2 du semestre 1, l'UE 2.7 du semestre 4. L'UE 2.5 du semestre 3 est intégrée dans cette organisation pour l'année scolaire 2025-2026. Les partiels de ces UE

sont communs à l'ensemble des IFSI du groupement avec une date commune, pour les deux sessions, initiale et rattrapage. Les épreuves de ces UE se dérouleront au sein de chaque institut et non plus à l'Université. Les étudiants composeront sur une grille de réponses papier pour les Questions à Choix Multiples (QCM) de ces partiels et sur une copie concours pour les Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC).

Le reste des évaluations se déroulera en présentiel sur le site de l'IFITS. Les calendriers des évaluations sont joints en **annexe 4**.

Les ECTS sont attribués lors des Commissions d'Attribution des Crédits (CAC). Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- ✓ Par la validation de la totalité des UE en relation avec la compétence.
- ✓ Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages.

6. DES METHODES PEDAGOGIQUES DIVERSIFIEES ET COMPLEMENTAIRES

Les méthodes pédagogiques favorisent la construction et l'appropriation des savoirs par l'étudiant, ainsi que son engagement. Des méthodes actives et des moyens stratégiques en lien avec le profil des étudiants sont développés et mis en place pour permettre à chaque apprenant de s'impliquer dans la formation et de progresser à son rythme.

6.1. Une diversification des méthodes et des moyens

L'équipe pédagogique organise la formation en blended learning, avec :

- Des cours dispensés en présentiel à l'IFITS animé par un formateur ou un intervenant extérieur.
- Certains cours dispensés en distanciel synchrone via la plateforme collaborative « TEAMS » présente dans office 365. Autrement dit, ces cours sont animés par un formateur, en visioconférence, avec échanges possibles puisque c'est en direct.
- Des activités pédagogiques disponibles en distanciel asynchrone via l'Espace Numérique de Travail (ENT) appelé « Théia ». Ces activités sont mises à disposition en ligne sur cet ENT et l'étudiant peut s'y rendre quand il le souhaite pour les travailler. Ce sont des temps prévus dans l'emploi du temps hors présence du formateur.

Parmi les enseignements dispensés, l'équipe pédagogique organise :

➤ Des cours magistraux contributifs aux savoirs :

Il s'agit d'une méthode pédagogique s'adressant à un public important et se déroulant le plus souvent dans l'enceinte de l'institut de formation. Si la présence à ces cours n'est pas obligatoire, certains projets peuvent le prévoir. Les étudiants sont informés que l'ensemble des contenus académiques est à assimiler pour pouvoir développer les compétences infirmières.

➤ **Des travaux pratiques, des travaux dirigés et de recherche :**

Utilisés pour favoriser l'intégration des savoirs, ils sont organisés en groupes restreints afin de faciliter les interactions entre apprenants et formateurs. Ils servent à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral, à réaliser des exposés, des exercices, des Travaux Dirigés (TD) et à travailler sur des situations cliniques ou en situation simulée. Les Travaux Pratiques (TP) servent de base à l'apprentissage des gestes professionnels tels que les prélèvements sanguins, la pose de cathéter veineux, ou encore la préparation de solutés injectables.

Des travaux de groupe relatifs à l'analyse de situation de soins et/ou d'activités et à l'élaboration de projets de soins sont des temps privilégiés au développement du raisonnement clinique.

Des jeux de rôles sont également proposés autour des soins relationnels, de la négociation et de l'encadrement des professionnels ou des stagiaires en formation.

Des travaux de recherche individuels ou collectifs (lecture d'articles professionnels et scientifiques, analyse de données statistiques, résumé d'articles scientifiques...) contribuent au développement de la réflexion professionnelle et de l'autonomie des étudiants.

Seules les séances de Travaux Pratiques, de formation aux gestes d'urgence et d'apprentissage par simulation sont réalisés en groupes de 10 étudiants maximum dans les locaux de l'institut.

➤ **Des temps de travail personnel guidé (TPG) :**

Les temps de TPG s'inscrivent dans une pédagogie active et positive et permettent d'introduire la pédagogie inversée. Ils ont pour finalité l'apprentissage du travail en autonomie dans un cadrage pédagogique visant trois axes : la réflexivité, la mise en place de stratégies d'apprentissage personnelles et l'intégration des savoirs.

➤ **Les analyses de pratiques professionnelles :**

L'analyse de pratique professionnelle est un processus permettant d'analyser une situation vécue par l'étudiant auprès d'un patient ou d'un groupe de patients en la décomposant pour tenter de la comprendre. Cette méthode favorise le développement de la réflexivité de l'étudiant.

Une séance est programmée au cours de chaque stage à l'occasion d'un retour à l'IFSI pour travailler sur des situations de soins rencontrées en stage.

La méthode GEASE (Groupes d'Entraînement à l'Analyse des Situations Educatives) est utilisée au sein de l'institut.

6.2. Des méthodes et des outils pédagogiques innovants

L'équipe pédagogique est investie dans une recherche constante de méthodes pédagogiques innovantes basées en partie sur les technologies numériques pour accompagner les étudiants dans leurs apprentissages.

✓ Le E-learning

La formation en présentiel est complétée par des enseignements en distanciel synchrone. Ce dispositif propose des périodes d'apprentissage en ligne, suivies de périodes de regroupement des étudiants en présentiel à l'IFSI, pour approfondir les éléments significatifs des cours. Cette méthode pédagogique s'inscrit dans le programme d'études, qui précise que la formation théorique peut se dispenser « *en présentiel ou à distance* »²⁶. L'autonomie devient le moteur de l'apprentissage pour le futur professionnel qui doit acquérir la capacité à s'auto-diriger et à définir ses propres objectifs d'apprentissage. Ainsi, au-delà de donner une image moderne et attractive de notre enseignement, ce dispositif permet aux étudiants d'être acteurs de leur formation. Dans ce cadre une plateforme numérique d'enseignement, appelée Théia, met à disposition de chaque étudiant, à partir d'un identifiant et d'un mot de passe personnel, des « Espaces de Formation » avec :

- Des cours, sous la forme de PowerPoint sonorisés,
- Des tests d'auto-évaluation (QCS, QCM, schéma...) associés aux cours,
- Une « Bibliothèque » comportant des informations générales (plannings, stages, ECTS acquis...), des documents pédagogiques (supports de cours, TD, consignes pour partiels...) mais également des supports de cours d'intervenants extérieurs,
- Un espace « sondage » pour l'élection des délégués représentant les étudiants par promotion,
- Un espace « enquête » qui permet de répondre aux différentes enquêtes de l'équipe pédagogique (bilans pédagogiques, enquêtes de satisfaction...).

En parallèle, l'Université Sorbonne Paris Nord met à disposition des étudiants, des formateurs et des directeurs des IFSI du territoire un Espace Numérique de Travail via la plateforme « Moodle ». Les étudiants peuvent accéder aux supports pédagogiques relatifs aux enseignements universitaires, dont la bibliothèque en ligne.

✓ Le projet Euro Campus de Santé Numérique (ECSN)

Dans le cadre de la stratégie nationale d'accélération « Santé Numérique » issu du Plan « France 2030 », l'UFR SMBH de l'USPN s'est portée volontaire en tant qu'établissement porteur pour répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur les compétences et métiers d'avenir. Le projet ECSN vise à créer un dispositif de formation innovant en interprofessionnalité permettant le développement des compétences numériques en santé tant des étudiants en santé que des professionnels en activité.

L'IFITS collabore en tant que partenaire à la construction de ce dispositif, au même titre que l'Institut de Formation Masseuse Kinésithérapie (IFMK) de Meaux, et l'Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice (ISRP) de Paris.

Ce dispositif certifiant est mis en œuvre depuis la rentrée 2024.

Il est composé de différentes parties :

- Au cours de la 1ère année :
 - Un apport de connaissances théoriques, sous forme de capsules vidéos déposées sur la plateforme Théia,
 - Des tests de connaissances à réaliser en lien avec chaque capsule.

²⁶ Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

- Au cours des 2e et 3e année :
 - Mobilisation des connaissances via un serious game et de la simulation.

✓ **L'Apprentissage Par Simulation (APS)**

La simulation est considérée depuis quelques années comme un outil essentiel de la formation des professions à risque. Elle permet de s'immerger littéralement en situation, de reproduire les situations les plus diverses et complexes et d'apprendre les gestes techniques sans prendre le risque d'une erreur réelle.

Ce mode d'apprentissage dans l'action facilite l'ancrage des acquisitions, et **permet de travailler sur l'erreur**. L'erreur devient alors source d'apprentissage.

Selon la Haute Autorité de Santé (HAS), « *La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle correspond à l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels* »²⁷.

L'APS est un des axes du projet de formation de l'IFITS. C'est une méthode pédagogique essentielle pour la professionnalisation des étudiants. « *Elle répond aux recommandations nationales d'amélioration de la qualité des soins.* »²⁸ « *Les techniques de simulation permettent l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportement dans le but d'améliorer la prise en charge des patients et d'optimiser le partenariat entre les professionnels du soin et l'équipe pédagogique des instituts.* »²⁹

Depuis novembre 2014, les séances d'apprentissage par simulation ont été mises en place progressivement auprès des étudiants en soins infirmiers autour de scénarii centrés sur des situations à risque telles que : les allergies aux antibiotiques, la sortie d'un patient contre avis médical, la non-observance d'un traitement.

Depuis 2017, des séances en interprofessionnalité regroupent les étudiants infirmiers de 1^{ère} année et les élèves aides-soignants à partir de scénarii en lien avec le travail en collaboration. Pour réaliser ces séances, au cours de ces années, les formateurs ont eu recours à des patients standardisés.

Pour l'année scolaire 2025-2026, au regard des difficultés dans l'offre de stage dans le domaine des soins techniques, un renforcement de l'apprentissage par simulation est reconduit pour favoriser l'immersion des étudiants en soins infirmiers dans la pratique des soins.

Un projet est formalisé avec la déclinaison d'objectifs spécifiques pour chaque semestre concerné. Différentes méthodes pédagogiques sont utilisées :

- **Les Examens Cliniques Objectifs et Structurés (ECOS)**, outil standardisé d'évaluation du comportement et de la performance professionnelle en situation simulée,

²⁷ Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, HAS, décembre 2012

²⁸ S. Boet, JC Granry, G.Savoldelli, *la Simulation en Santé, de la théorie à la pratique*, 2013, p. 4.

²⁹ Ibid. p. 217

- Des séances plus nombreuses **d'apprentissage en situation simulée avec mannequin moyenne fidélité et patient standardisé**, permettant respectivement de développer des compétences techniques et non techniques.

Les périodes de chaque séance d'APS sont précisées en **annexe 5**.

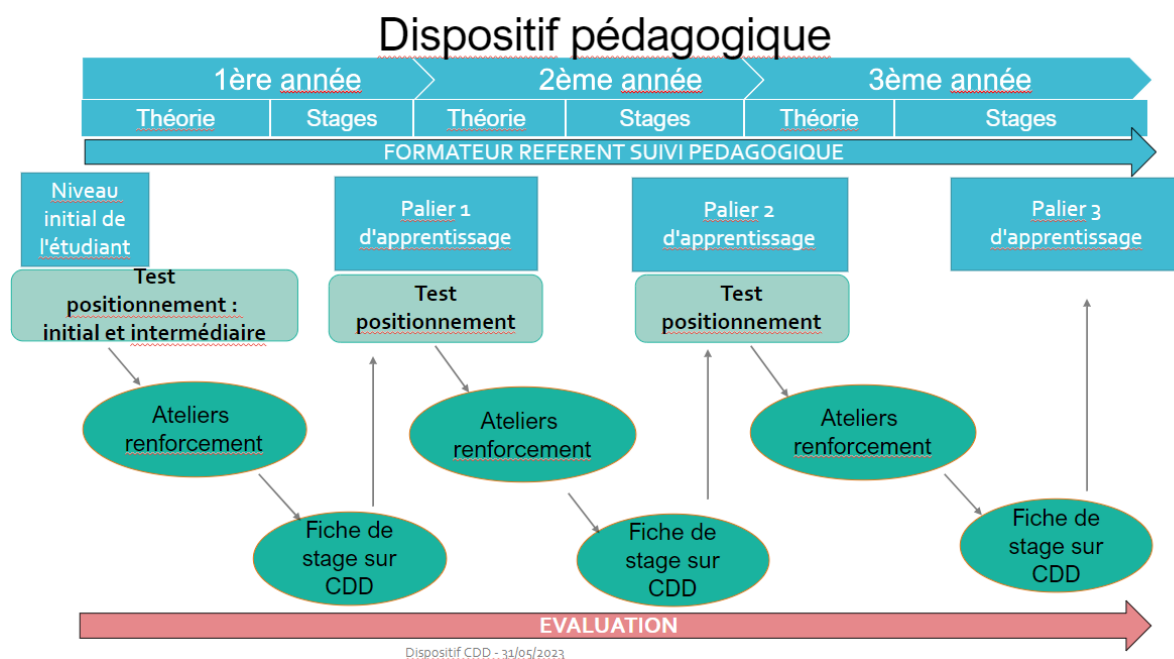
✓ Dispositif d'apprentissage de l'application de la prescription médicale

Un travail collectif avec les IFSI du groupement, accompagné par M. BENLAHOUES, PhD en Sciences de l'Education, a permis l'élaboration d'un dispositif pédagogique d'accompagnement des étudiants sur l'apprentissage de l'application de la prescription médicamenteuse.

Il comprend plusieurs étapes depuis l'entrée en formation jusqu'à la diplomation (cf schéma ci-dessous) :

- Des tests de positionnement
- Des ateliers de renforcement sous forme de cours en groupes restreints sur les calculs de dose et d'analyse de prescription médicale
- Une continuité de l'apprentissage en stage avec comme outil un carnet de suivi de l'étudiant sur la compétence 4

Un accompagnement individualisé est assuré tout au long de la formation par le formateur référent de suivi pédagogique.



6.3. Un suivi pédagogique individualisé

Tout au long de la formation, chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement individualisé assuré par un formateur référent de suivi pédagogique. Chaque formateur accompagne environ trente étudiants dans le développement de leurs compétences et la construction de leur projet professionnel. Les entretiens de suivi pédagogique se réalisent en toute

confidentialité et avec bienveillance. Ils sont programmés sur les temps institutionnels de formation. Le temps consacré à ces entretiens est inscrit dans le projet de formation.

Les entretiens supplémentaires sont laissés à l'initiative de l'étudiant ou du formateur. Toute rencontre avec un formateur fait l'objet d'une synthèse écrite tracée dans le dossier numérique individuel de l'étudiant.

Les entretiens individuels avec le référent pédagogique sont d'une durée moyenne de 30 minutes à une heure par étudiant. Ils permettent à l'étudiant de :

- Connaître son potentiel et ses acquis dans ses apprentissages.
- Identifier ses éventuelles difficultés d'apprentissage théoriques et pratiques.
- Identifier ses méthodes d'apprentissage, apprendre à apprendre.
- Mesurer sa progression dans la construction de ses compétences professionnelles en stage.
- Identifier les compétences non pratiquées, non acquises et à améliorer pour déterminer les mesures correctives et pour adapter son parcours de stage.
- L'aider à mieux se connaître pour mieux travailler avec les autres et construire son projet professionnel.

7. DES PROJETS SPECIFIQUES

7.1. La formation en Santé Publique : prévention et éducation à la santé

✓ Le service sanitaire pour les étudiants en santé

L'Arrêté du 12 juin 2018 définit les modalités et les objectifs de formation du service sanitaire.

Le service sanitaire a été intégré à la formation préparant au Diplôme d'Etat d'Infirmier dès la rentrée de septembre 2018 et concerne plus particulièrement les étudiants de deuxième année. La formation théorique associée à la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire permet aux étudiants de formaliser une démarche projet à l'attention d'un public cible.

Les interventions conduites par les étudiants privilégient des thématiques relevant d'enjeux prioritaires de prévention et de promotion de la santé tels que l'alimentation, l'activité physique, les addictions, la santé sexuelle.

Elles se déroulent conformément aux orientations stipulées à l'article 7 de l'Arrêté nommé ci-dessus dans les secteurs suivants :

- Établissements d'enseignement primaire, secondaire, et supérieur ainsi que dans des centres de formation militaire.
- Établissements de santé et médicosociaux notamment les EHPAD, les maisons et centres de santé.
- Structures d'accompagnement social, crèches, PMI, centres d'hébergement et de réinsertion sociale.
- Associations caritatives et humanitaires.

Les objectifs pédagogiques relèvent des champs de la santé publique et de la santé communautaire :

- Initier l'ensemble des futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire

- Acquérir la compétence à conduire des actions de prévention et de promotion de la santé
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire, en cohérence avec la politique de prévention définie par la stratégie nationale de santé, et leur évaluation en termes d'impact
- Permettre l'apprentissage du travail en mode projet, outil indispensable au travail d'équipe et ce quel que soit le mode d'exercice professionnel ultérieur de tout étudiant de santé
- Participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, second axe de la stratégie nationale de santé. Le service sanitaire devient désormais un des supports identifiés de la contribution des futurs professionnels de santé à cette lutte
- Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité de l'apprentissage des professionnels de santé

Pour l'année scolaire 2025-2026, quatre périodes de mise en œuvre du service sanitaire ont été programmées :

- Période A : du 03/11 au 21/11/2025
- Période B : du 05/01 au 23/01/2026
- Période C : du 09/03 au 27/03/2026
- Période D : du 11/05 au 29/05/2025

✓ **Les actions collectives de santé publique de l'institut**

Dans le cadre des UE 1.2 (Santé Publique et Economie de la santé) et 4.6 (Soins éducatifs et préventifs), les étudiants en soins infirmiers de 2ème année de l'institut sont impliqués dans des actions de terrain ayant trait à la prévention et /ou au dépistage sur des thématiques se rapportant à des problématiques de Santé Publique.

Ces actions permettent une approche concrète de cette discipline qui est parfois complexe à appréhender par les étudiants et à mettre en lien avec l'exercice professionnel. Ces actions amènent à identifier que l'infirmier n'évolue plus uniquement dans la sphère du curatif, au sein des structures d'hospitalisation, mais de plus en plus en amont de la maladie, sur les lieux de vie des personnes. Elles lui permettent de développer plus particulièrement sa compétence éducative et relationnelle.

7.2. La sensibilisation au Handicap

Dans le cadre de l'UE 2.3 du semestre 2, relative à la santé, maladie, handicap et accidents de la vie, une journée de sensibilisation au handicap est mise en œuvre chaque année. Elle s'organise autour de mini-conférences animées par des associations et des organismes qui présentent leurs missions ce qui permet d'aborder les notions d'inclusion et de réhabilitation. Cette journée est ouverte à l'ensemble des apprenants de l'IFITS.

Les échanges avec les interlocuteurs portent sur la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et leur prise en soin, ce qui permet aux étudiants d'être sensibilisés de manière concrète aux différentes problématiques vécues par les personnes en situation de handicap.

Cette journée est prévue le 22 mai 2026.

7.3. La recherche en pédagogie

L'unité de recherche des instituts de formation infirmier, aide-soignant et auxiliaire de puériculture, créée en 2013, a pour objectif de soutenir et développer une culture de la recherche et des études dans le domaine de la pédagogie.

L'unité valorise l'activité de recherche, de l'émergence de l'idée jusqu'à la publication. Elle propose un appui à la réalisation de communications et publications scientifiques des membres des équipes pédagogiques, des élèves et étudiants des instituts de formation. Elle propose également un appui à la réalisation de travaux de recherche dans le champ des formations infirmière, aide-soignante et auxiliaire de puériculture, et contribue à la formalisation des réponses aux appels à projet dans le domaine de la pédagogie.

Elle participe à la construction, l'alimentation et la diffusion d'une base de données scientifique, législative et réglementaire relative aux formations et à l'exercice professionnel. Insérée dans un réseau professionnel, l'unité de recherche collabore avec l'Ecole Universitaire de Recherche en Sciences Infirmières en Promotion de la Santé (EUR-SlePS) de l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), des équipes de recherche nationales et internationales et les établissement partenaires.

7.4. La mobilité internationale

L'IFITS offre aux étudiants et aux personnels de nombreuses opportunités d'apprentissage et d'échanges interculturels liés à la pratique professionnelle et intégrés au cursus de formation (stage clinique, semestre d'étude, université d'été, voyages d'études, mobilité d'enseignement et de formation, participation à des conférences) vers des établissements d'enseignement supérieurs, des structures de soins ou des collectivités territoriales correspondant aux besoins de formation des étudiants (Roumanie, Turquie, Belgique, Suisse, Portugal, Pologne, Lettonie, Luxembourg, Chili, Gabon, Sénégal).

L'IFITS est très attaché à favoriser la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants et des personnels mais sa priorité reste celle de la sécurité, condition essentielle pour qu'une expérience de mobilité internationale soit une réussite.

L'IFITS poursuit le développement de la dimension internationale qui a toujours fait partie, depuis plus de 35 ans, du projet institutionnel comme étant un élément d'ouverture à la diversité des cultures et d'engagement à la citoyenneté européenne.

En lien avec les priorités de la politique européenne en matière d'enseignement supérieur, l'IFITS souhaite développer ses projets à l'international dans l'objectif de collaborer avec des universités d'autres pays pour enrichir les connaissances en matière de pratique pédagogique et pour encourager les innovations au sein de son équipe enseignante. En outre, l'IFITS souhaite faciliter l'apprentissage des étudiants dans le cadre d'expériences singulières de mobilités européennes afin de développer leurs compétences professionnelles et citoyennes en respectant les principes d'égalité, de non-discrimination et de reconnaissance de la mobilité.

Ceci se traduit par :

- L'augmentation des effectifs en mobilité sortante et entrante.

- Le développement et la consolidation des partenariats existants.
- Le renforcement de sa visibilité à l'international.
- La poursuite d'un projet de coopération avec le Gabon.
- La candidature à des appels à projet avec nos partenaires européens.
- L'organisation des « *Erasmus Days* ».

L'IFITS a de nouveau obtenu la charte Erasmus + pour l'enseignement supérieur 2021/2027.

7.5. Les ateliers « Médiation »

Prévu sur les trois années de formation, ce dispositif pédagogique permet à chaque étudiant, en groupe restreint encadré par un professionnel expert, d'enrichir sa pratique professionnelle par une technique de médiation corporelle ou artistique, telle que la sophrologie, le toucher massage, le théâtre, les arts plastiques.

L'intervenant accompagne chacun dans un cadre sécurisé afin qu'il puisse entrer en découverte, et expérimenter ses propres stratégies d'adaptation au réel. Les ateliers favorisent le soutien et le développement des ressources psychosociales, la motivation intrinsèque, un ajustement du rapport à autrui, la capacité à faire des choix et à communiquer. Ils participent ainsi à la valorisation d'approches complémentaires non invasives dans une perspective professionnelle humaniste, et à la prévention primaire des risques psycho-sociaux en formation.

Cette année, les ateliers concernent la promotion 2024-2027 sur les semestres 3 et 4.

8. LA VIE ETUDIANTE

Un des axes du projet de l'institut est de privilégier le bien-être et la démocratie étudiante. L'équipe se rend disponible pour être à l'écoute des demandes et des besoins des étudiants. La réhabilitation du bâtiment principal a concouru à l'amélioration de leurs conditions d'étude. L'aménagement d'espaces de détente intérieurs et extérieurs participent à rendre leur cadre de vie agréable.

La section relative à la vie étudiante est réunie deux fois par an et regroupe l'ensemble des filières de l'IFITS en présence des équipes administratives et pédagogiques ainsi que les documentalistes, l'intendance et le service informatique.

Dans le cadre de la politique de lutte contre les inégalités sociales, le Conseil Régional d'Ile de France met à disposition des ordinateurs à l'attention des étudiants en difficulté. L'IFITS a ainsi bénéficié de trente ordinateurs portables.

L'obtention d'une subvention du CROUS permet de proposer gracieusement aux étudiants des rendez-vous avec une assistance sociale.

Les étudiants en soins infirmiers bénéficient également des services proposés par l'Université Sorbonne Paris Nord :

- Un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé assure la protection médicale des étudiants tout au long de l'année avec la possibilité de rencontrer des médecins, psychologues, infirmières.
- Une Cellule d'Orientation de Suivi et d'Insertion pour accompagner les étudiants dans leur intégration à la vie étudiante.
- Un service d'assistance sociale est présent sur le campus de Bobigny pour conseiller les étudiants à résoudre d'éventuelles difficultés sociales.

- Le bureau des formations et de la vie universitaire est un centre de ressource dédié à la vie associative étudiante.
- Une cellule de signalement des violences sexuelles et sexistes, harcèlements et discriminations existe pour accompagner les étudiants qui subissent ce type de sévices.

9. ORGANISATION DES INSTANCES EN 2025-2026

Conformément au titre Ier de l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif à la gouvernance des instituts de formation qui précise que *"dans chaque institut de formation préparant à l'un des diplômes visés à l'article 1er sont constitués d'une instance compétente pour les orientations générales de l'institut et trois sections"* :

- ✓ L'instance compétente pour les orientations générales de l'institut est programmée le 04 décembre 2025.
- ✓ Une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants est programmée le 26 septembre 2025.
- ✓ La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires sera réunie en fonction des situations s'y rapportant.
- ✓ Deux réunions de la section relative à la vie étudiante sont programmées le 12 décembre 2025 et le 12 juin 2026.

10. CONCLUSION

L'équipe pédagogique et de direction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers se situe aujourd'hui dans une dynamique de changement liée à l'évolution du système de santé, du contexte sanitaire et social et à la poursuite des réformes de la formation avec l'universitarisation et l'intégration dans le dispositif LMD. Il convient d'adapter en permanence nos formations en adéquation avec les transformations du système de soins et les besoins de santé des personnes en particulier dans le cadre de la coordination de la formation sur le territoire. Dans cette logique, il nous semble essentiel d'évaluer les fondements de notre projet avec l'approche par compétence en le requestionnant collectivement afin d'accompagner les étudiants dans un processus de professionnalisation en adéquation avec toutes ces évolutions.

Afin de rester performant et en conformité avec les attentes des tutelles, nous poursuivons notre engagement dans la démarche qualité et le développement de la recherche en santé. L'ouverture sur son environnement local et régional ainsi que la mobilité internationale sont également deux axes stratégiques de l'orientation actuelle de l'institut.

Ce projet sert de base commune à toute l'équipe pédagogique et de direction et à tous les étudiants rappelant les valeurs et les objectifs institutionnels. Il doit nous permettre, tous ensemble, d'élaborer de nouvelles réflexions et échanges, entre les apprenants, les formateurs, l'équipe de direction, les partenaires de stage et les usagers.

ANNEXE N°1

COMPOSITION NOMINATIVE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Composition équipe pédagogique 2025-2026

Etienne LESECQ Nathalie LEMOINE			
IDE 1ère année 2025-2028	IDE 2ème année 2024-2027	IDE 3ème année 2023-2026	Stage
Solenn BRUNO	Solenn BRUNO	Véronique PICHARD	Valérie LANDRE
Nifaya ABDOUL, secrétaire	Véronique SARPEDON, secrétaire	Florence BOBINET, secrétaire	Secrétaire
Formateurs			
Diane DIEL (40%) Amina SEGHIRI (arrivée au 05/01/2026)			
ABBAS Valérie	ARCHOLEKA Eleanna	BOULEKNATER Fathia	
AMSLER Carine	CARRE Isabelle	CHARBONNIER Céline	
GUIGNIER Gabriella	CARISSAN Lucie	CHEVALIER Aude	
LAVAUX Aurélie	CHAUVEAU Florent	DE BRITO Anne	
NAVARRE Sylvie	FREEDMAN Camille	DUMITRESCU Simona	
SIMON BELLOULOU Cécile	MONSOREAU Fabienne	KINUTHIA Geneviève	
TADDANI Hanane	MORGADO Clara		
TOURNABIEN Morgane	VICENTE Annabel		
TROUVE Isabelle			

ANNEXE N°2

ALTERNANCE COURS/STAGES

PLANIFICATION IDE 2025-2026

										Samedi 01/11												CONGÉS DE NOEL 2025																											
SEMAINES	25-août	01-sept	08-sept	15-sept	22-sept	29-sept	06-oct	13-oct	CONGÉS TOUSSAINT 2025		20-oct	27-oct	03-nov	10-nov	17-nov	24-nov	01-déc	08-déc	15-déc	22-déc	29-déc	05-janv	12-janv	19-janv	26-janv																								
	29-août	05-sept	12-sept	19-févr	26-sept	03-oct	10-oct	17-oct	24-oct	31-oct	07-nov	14-nov	21-nov	28-nov	05-déc	12-déc	19-déc	26-déc	02-janv	09-janv	16-janv	23-janv	30-janv																										
IDE 1ère Année 2025-2028		SEMESTRE 1																CONGÉS DE NOEL 2025																															
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16				S17	S18	S19	S20																										
IDE 2ème année 2024-2027		SEMESTRE 3																CONGÉS DE NOEL 2025																															
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	Service sanitaire			S13	S14	S15	S16				Service sanitaire			S20																										
											S10	S11	S12							S17	S18	S19																											
IDE 3ème année 2023-2026	SEMESTRE 5																CONGÉS DE NOEL 2025																																
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17			S18	S19	S20	S1																										
																										Lundi 21/04	Vendredi 01/05																						
										CONGÉS D'HIVER 2026		Lundi 06/04										CONGÉS DE PRINTEMPS 2026		Jeudi 08/05	Jeudi ascension	Lundi pentecôte											CONGÉS D'ÉTÉ 2026												
SEMAINES	02-févr	09-févr	16-févr	23-févr	02-mars	09-mars	16-mars	23-mars	30-mars	06-avr	13-avr	20-avr	27-avr	04-mai	11-mai	18-mai	25-mai	01-juin	08-juin	15-juin	22-juin	29-juin	06-juil	A compter du 13/07/2026	Aout 2026																								
	06-févr	13-févr	20-févr	27-févr	06-mars	13-mars	20-mars	27-mars	03-avr	10-avr	17-avr	24-avr	01-mai	08-mai	15-mai	22-mai	29-mai	05-juin	12-juin	19-juin	26-juin	03-juil	10-juil																										
IDE 1ère Année 2025-2028	SEMESTRE 2											CONGÉS DE PRINTEMPS 2026															CONGÉS D'ÉTÉ 2026																						
	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11			S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20																											
IDE 2ème année 2024-2027	SEMESTRE 4											CONGÉS DE PRINTEMPS 2026												CONGÉS D'ÉTÉ 2026																									
	S1	S2	S3	S4	S5	Service sanitaire			S9	S10	S11	S12	Service sanitaire			S16	S17	S18	S19	S20																													
						S6	S7	S8						S13	S14	S15																																	
IDE 3ème année 2023-2026	SEMESTRE 6											CONGÉS DE PRINTEMPS 2026												CONGÉS D'ÉTÉ 2026																									
	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	UEO	S10	S11	S12		S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20																												

LEGENDE		
CONGES		Stages 1ère Année
S = Semaine		Stages 2ème Année
Jours fériés		Stages 3ème Année

ANNEXE N° 3

OBJECTIFS PAR SEMESTRE

SEMESTRE 1

Prise en charge d'un patient, en priorité, pour les soins de confort et de bien-être

L'étudiant sera capable :

- De réaliser un recueil de données permettant de situer le patient dans son environnement bio-psycho-social (Comp.1)
- De repérer les acteurs et les éléments matériels et organisationnels qui contribuent à sa prise en charge (Comp.9)
- D'instaurer une communication respectueuse avec le patient et les équipes (Comp.6)
- De mettre en œuvre des soins de confort et de bien-être pour ce patient (Comp.3)
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle (Comp.7)
- Identifier les éléments de la prescription médicale et les modalités de mise en œuvre des traitements (Comp.4)

SEMESTRE 2

Prise en charge de deux patients :

L'étudiant sera capable :

- Réaliser un recueil de données et d'identifier les problèmes de santé (Comp.1)
- D'argumenter la situation clinique du patient (en situation simple de soins) (Comp.2)
- D'identifier les éléments permettant de communiquer et de conduire une relation de communication dans un contexte de soins (Comp.6)
- Mettre en œuvre une prescription médicale selon les règles de bonnes pratiques (Comp.4)
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle (Comp.7)

SEMESTRE 3

Prise en charge d'au moins trois patients en situation simple de soins.

L'étudiant sera capable :

- De réaliser et de mettre en œuvre les projets de soins des patients pris en charge (Comp.2)
- De planifier les interventions soignantes en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (Comp.9)
- D'instaurer une relation de confiance et une alliance thérapeutique avec les patients (Comp.6)
- De donner des conseils préventifs et éducatifs individuels ou collectifs (Comp.5)
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle et la confronter avec celle des professionnels (Comp.7)

SEMESTRE 4

Prise en charge d'au moins quatre patients.

L'étudiant sera capable :

- D'élaborer, de mettre en œuvre, d'évaluer et de réajuster les projets de soins des patients pris en charge (Comp.2)
- De planifier les interventions soignantes en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (Comp.9)
- De conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage (Comp.6)
- De réaliser une démarche préventive et/ou éducative auprès des patients et/ou de leur entourage (Comp.5)
- D'organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire (Comp.10)
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle et la confronter avec celle des professionnels (Comp.7)

SEMESTRE 5

Prise en charge d'au moins six patients.

L'étudiant sera capable :

- D'élaborer, de mettre en œuvre, d'évaluer et de réajuster les projets de soins des patients pris en charge (Comp.2)
- D'organiser, de coordonner et de superviser les interventions soignantes au sein d'une équipe pluridisciplinaire (Comp.9)
- De conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage, notamment en situation de crise et/ou de détresse (Comp.6)
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle afin de répondre aux exigences de la qualité des soins (Comp.7)
- De transmettre son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires (Comp.10)
- De mettre en œuvre les prescriptions médicales selon les règles de bonne pratique (Comp.4)

SEMESTRE 6

Prise en charge d'au moins huit patients

L'étudiant sera capable :

- D'élaborer, de mettre en œuvre, d'évaluer et de réajuster les projets de soins des patients pris en charge (Comp.2)
- D'organiser, de coordonner et de superviser les interventions soignantes au sein d'une équipe pluridisciplinaire (Comp.9)
- De conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage quelle que soit la situation (Comp.6)
- De s'interroger sur sa pratique professionnelle afin de répondre aux exigences de la qualité des soins (Comp.7)
- De transmettre son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires (Comp.10)
- De connaître et d'appliquer les règles de traçabilité et de maintenance des matériels et dispositifs médicaux (Comp.7)

ANNEXE N° 4

**CALENDRIER DES EVALUATIONS ANNEE SCOLAIRE
2025-2026**

	Promotion 2023-2026 Etudiants de 3ème année DATES PREVISIONNELLES DES PARTIELS 2025-2026 VERSION 3	Code Document Version : 1.0 Page : 1 / 2
---	---	---

RATTRAPAGES DE SEMESTRE 3 (SESSION 3) :

UE	Modalité	Date
UE 4.6	Partiel individuel sur table	Jeudi 30 octobre 2025 9h-11h
UE 2.11	Partiel individuel sur table	Jeudi 30 octobre 2025 13h-14h
UE 6.2	Partiel individuel sur table	Jeudi 30 octobre 2025 15h30-16h30
UE 1.2	Travail écrit de groupe à restituer	Jeudi 30 octobre 2025 16h30-17h30
UE 3.2	Oral de groupe	Lundi 27 octobre TPG 9h + Partiel 16h

PARTIELS INITIAUX de SEMESTRE 5 :

UE	Modalité	Date
UE 4.7	Oral de groupe	Lundi 15 décembre ou mercredi 17 décembre 2025 sur convocation
UE 6.2	Oral de groupe	Mardi 16 décembre 2025 pendant le dernier TD Anglais
UE 3.3	Restitution travail écrit individuel	Mardi 16 décembre 2025 dépôt THEIA et Compilatio jusque 17h30
UE 5.7	Restitution travail personnel	Lundi 5 janvier 2026 au plus tard à 18h (Dépôt Sur THEIA)
UE 5.5	ECOS	Du lundi 12 au lundi 19 janvier 2026 sur convocations
UE 2.6	Ecrit individuel sur table	Mardi 20 janvier 2026 de 13h30 à 15h
UE 4.2	Oral de groupe	Mardi 21 ou mercredi 22 janvier 2026 sur convocation
UE 4.4	TP Rinçage pulsé	Mardi 21 ou mercredi 22 janvier 2026 sur convocation
UE 2.9	Ecrit individuel sur table	Vendredi 23 janvier 2026 de 8h30 à 9h30
UE 2.11	Ecrit individuel sur table	Vendredi 23 janvier 2026 de 11h à 12h30

Rédigé par : GC/VP	Date création : 05/09/2024	Date révision : 10/07/2025	Révisé par : VP
Validé par : NL	Chemin accès serveur : T:\IDE\2023-2026\Dates_Partiels_23_26\Annee_3\Dates_Partiels_3eA_V2.docx		

	Promotion 2023-2026 Etudiants de 3^{ème} année DATES PREVISIONNELLES DES PARTIELS 2025-2026 VERSION 3	Code Document Version : 1.0 Page : 2 / 2
---	--	--

PARTIEL INITIAL DE SEMESTRE 6 ANTICIPE :

UE	Modalité	Date
UE 3.4	Restitution de la note de recherche	Jeudi 4 décembre de 14h à 15h30 (Y) et de 15h30 à 17h (X)

RATTRAPAGES DE SEMESTRE 3 (SESSION 3) : du 26 au 30 janvier 2026

UE	Modalité	Date
UE 2.5	Partiel individuel sur table	Lundi 26 janvier 2026 de 9h30-10h30
UE 5.3	Oral individuel	Lundi 26 ou mardi 27 janvier 2026 après midi sur convocation
UE 2.8	Partiel individuel sur table	Mardi 27 janvier 2026 9h-10h30
UE 4.2	Oral de groupe	Entre le mercredi 28 et le vendredi 30 janvier 2026 sur convocation



Promotion 2024-2027
Etudiants de 2ème année
DATES PREVISIONNELLES DES PARTIELS 2025-2026
VERSION 4

Code
Document
Version : 1.0
Page : 1 / 2

PARTIELS INITIAUX de SEMESTRE 3 : du 27 au 31 octobre 2025

UE	Modalité	Date
UE 4.6	Partiel individuel sur table	Jeudi 30 octobre 2025 9h-11h
UE 2.11	Partiel individuel sur table	Jeudi 30 octobre 2025 13h-14h
UE 6.2	Partiel individuel sur table	Jeudi 30 octobre 2025 15h30-16h30
UE 1.2	Travail écrit de groupe à restituer	Jeudi 30 octobre 2025 16h30-17h30
UE 3.2	Oral de groupe	Mardi 28 octobre selon convocations
UE 3.3		

RATTRAPAGES de SEMESTRE 1 ANTICIPES (session 3)

UE	Modalité	Date
UE 5.1	Travail écrit de groupe (en 2 temps) à restituer	Mercredi 29 octobre 9h- 12h et vendredi 31 octobre 2025 9h-12h
UE 4.1	Travail individuel sur table	Vendredi 31 octobre 2025 9h-12h
UE 6.1	Travail écrit individuel à restituer	Vendredi 28 novembre 2025 au plus tard 23h59 sur compilatio Rendu de l'écrit du lundi 24 au vendredi 28 novembre de 9h à 17h contre émargement

RATTRAPAGES de SEMESTRE 1 (session 3) : du 6 au 22 janvier 2026

UE	Modalité	Date
UE 2.10	Travail écrit individuel à restituer	Lundi 5 janvier 2026
UE 2.1	Travail individuel sur table	Lundi 19 janvier 2026 (A confirmer)
UE 2.2	Travail individuel sur table	Lundi 19 janvier 2026 (A confirmer)
UE 3.1	Travail écrit de groupe (en 2 parties)	Mercredi 21 et jeudi 22 janvier 2026 matin oui après-midi selon les groupes



Promotion 2024-2027
Etudiants de 2ème année
DATES PREVISIONNELLES DES PARTIELS 2025-2026
VERSION 4

Code
Document
Version : 1.0
Page : 2 / 2

PARTIELS INITIAUX de SEMESTRE 3 : du 26 au 30 janvier 2026

UE	Modalité	Date
UE 2.5	Partiel individuel sur table	Lundi 26 janvier 2026 de 9h30-10h30
UE 5.3	Oral individuel	Lundi 26 ou mardi 27 janvier 2026 après midi sur convocation
UE 2.8	Partiel individuel sur table	Mardi 27 janvier 2026 9h-10h30
UE 4.2	Oral de groupe	Entre le mercredi 28 et le vendredi 30 janvier 2026 sur convocation

RATTRAPAGES de SEMESTRE 1 (session 3) : du 28 au 29 janvier 2026

UE	Modalité	Date
UE 1.3	Travail individuel sur table	Mercredi 28 janvier 2026 10h30-12h
UE 1.1	Partiel individuel sur table	Mercredi 28 janvier 2026 14h-16h
UE 2.4	Partiel individuel sur table	Jeudi 29 janvier 2026 10h-11h
UE 2.11	Partiel individuel sur table	Jeudi 29 janvier 2026 13h30-15h



Promotion 2025-2028
Etudiants de 1^{ère} année
DATES PREVISIONNELLES DES PARTIELS 2025-2026
VERSION 2

Code
Document
Version : 1.0
Page : 1 / 2

PARTIELS INITIAUX de SEMESTRE 1 ANTICIPES :

UE	Modalité	Date
UE 6.2	Présence et participation active en cours	Evaluation continue sur le semestre 1
UE 5.1	Travail écrit de groupe (en 2 temps) à restituer	Mercredi 29 et jeudi 30 octobre 2025
UE 4.1	Travail individuel sur table	Vendredi 31 octobre 2025 9h-12h
UE 6.1	Travail écrit individuel à restituer	Vendredi 28 novembre 2025 au plus tard 23h59 sur compilatio Rendu de l'écrit du lundi 24 au vendredi 28 novembre de 9h à 17h contre émargement

PARTIELS INITIAUX de SEMESTRE 1 : du 6 au 22 janvier 2026

UE	Modalité	Date
UE 2.10	Travail écrit individuel à restituer	Lundi 5 janvier 2026
UE 2.1	Travail individuel sur table	Lundi 19 janvier 2026 (à confirmer)
UE 2.2	Travail individuel sur table	Lundi 19 janvier 2026 (à confirmer)
UE 3.1	Travail écrit de groupe (en 2 parties)	Mercredi 21 et jeudi 22 janvier 2026 matin ou après-midi selon les groupes

PARTIELS INITIAUX de SEMESTRE 1 : du 28 au 29 janvier 2026

UE	Modalité	Date
UE 1.3	Travail individuel sur table	Mercredi 28 janvier 2026 10h30-12h
UE 1.1	Partiel individuel sur table	Mercredi 28 janvier 2026 14h-16h
UE 2.4	Partiel individuel sur table	Jeudi 29 janvier 2026 10h-11h
UE 2.11	Partiel individuel sur table	Jeudi 29 janvier 2026 13h30-15h



DATES PREVISIONNELLES DES PARTIELS DES SEMESTRES PAIRS 2026
VERSION AU 01/10/2025

Code
Document
Version : 1.0
Page : 1 / 3

PARTIELS INITIAUX DE SEMESTRE 2 :

UE	Modalité	Période
UE 2.3	Partiel individuel sur table	2 périodes : Du 13/04/2026 au 17/04/2026 Du 25/05/2026 au 29/05/2026
UE 1.2	Partiel individuel sur table	
UE 4.5	Partiel individuel sur table	
UE 2.6	Partiel individuel sur table	
UE 4.2	Partiel individuel sur table	
UE 1.1	Partiel individuel sur table	
UE 3.1	Partiel individuel sur table	
UE 3.2	Partiel individuel sur table	
UE 4.4	TP préparation de perfusion avec calculs de doses	
UE 5.2	Oraux de groupe	

PARTIELS INITIAUX DE SEMESTRE 4 :



UE	Modalité	Date
UE 2.7	Ecrit individuel sur table	2 périodes : Du 02/03/2026 au 06/03/2026 Du 08/06/2026 au 12/06/2026
UE 3.4	Ecrit individuel sur table	
UE 1.3	Oraux de groupe	
UE 6.2	Ecrit individuel sur table	
UE 2.7	Ecrit individuel sur table	
UE 3.4	Ecrit individuel sur table	
UE 4.5	Ecrit individuel sur table	
UE 4.3	Partiel de groupe à l'oral	
UE 4.4	TP transfusion sanguine individuel	
UE 3.5	Oral de groupe	

	DATES PREVISIONNELLES DES PARTIELS DES SEMESTRES PAIRS 2026 VERSION AU 01/10/2025	Code Document Version : 1.0 Page : 1 / 3
---	--	---

PARTIELS INITIAUX de SEMESTRE 6 :

UE	Modalité	Date
UE 5.6	MFE	<i>Dépôt écrit : 12/05/2026</i> <i>Soutenance : du 26/05/2026 au 05/06/2026</i>
UE 6.2	Abstract en anglais du MFE	12/05/2026
UE 4.8	Réalisation d'un audit sur un lieu professionnel	Semaine du 23/03/2026 au 27/03/2026
UE 5.7	Participation et présence aux enseignements de l'UE optionnelle	Du 30/03/2026 au 03/04/2026

RATTRAPAGES de SEMESTRE 2 : Du semaine du 6 au 10 juillet 2026 et semaine du 15 juillet au 18 juillet 2025

RATTRAPAGES de SEMESTRE 4 : semaine du 6 au 10 juillet 2026 et semaine du 15 juillet au 18 juillet 2025

SEMESTRE 6 (SESSION 2) :

UE	Modalité	Date
UE 5.6	MFE	<i><u>en</u> septembre ou octobre 2026 – à déterminer</i>
UE 6.2	Abstract en anglais du MFE	
UE 4.8	Réalisation d'un audit sur un lieu professionnel	
UE 5.7	Participation et présence aux enseignements de l'UE optionnelle	

ANNEXE N° 5

PERIODES DES SEANCES APS PAR PROMOTION

PLANIFICATION DES SEANCES D'APS

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

1^{ère} ANNEE		
Semestre 1	Simulateur de vieillissement	01/12 au 12/12/2025
Semestre 2	Collaboration EAS/ESI	16/03 au 27/03/2026
2^{ème} ANNEE		
Semestre 3	Patients standardisés	01/12 au 05/12/2025
Semestre 4	Patients standardisés	06/04 au 17/04/2026
3^{ème} ANNEE		
Semestre 5	ECOS	08/12 au 12/12/2025
Semestre 6	Patients standardisés	Sur la période de stage du semestre 6 2 ^{ème} partie